



B.A.P.A.A.T

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien



▶ Le BAPAAT

Le BAPAAT est un diplôme de niveau V.

Il constitue le premier niveau de qualification professionnelle de la filière sportive et/ou socioculturelle. Il permet, sous la tutelle d'un responsable, l'encadrement, l'animation et l'accompagnement d'activités sportives ou socioculturelles auprès d'enfants ou de jeunes adolescents.

Ce diplôme revêt à la fois un côté sportif et/ou un côté socioculturel de part ses trois options au choix (loisirs du jeune et de l'enfant, loisirs tout public et loisirs de pleine nature) et ses supports techniques (les activités physiques et sportives et les activités socioculturelles).

▶ Le métier d'assistant animateur

L'assistant animateur est appelé à :

- encadrer et animer la pratique des activités en tant qu'assistant ou en situation d'autonomie limitée et contrôlée,
- organiser et mettre en place des manifestations sportives et des actions de prévention,
- accueillir et surveiller des publics en toute sécurité,
- réaliser diverses tâches administratives.

L'assistant animateur peut intervenir de façon permanente dans les centres de loisirs sans hébergement (CLSH), les centres socioculturels, les structures d'accueil périscolaires, les MJC, les maisons de quartiers ou dans les centres sociaux.

▶ La formation

La formation BAPAAT au CFA Omnisports est organisée autour de l'option : «Loisirs du jeune et de l'enfant» avec comme supports techniques : «Jeux sportifs collectifs» et «Jeux».

FORMATION SUR 24 MOIS

Lieu de formation ▶

4 bis avenue Kennedy - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Jours de cours ▶

Mardi et jeudi
(hors vacances scolaires)

Volume horaire ▶

900 h de cours en centre

Contrat ▶

Apprentissage, CAE...

Validation ▶

L'examen final comporte deux épreuves :

- une mise en situation professionnelle s'inscrivant dans le projet d'animation de l'apprenti,
- un entretien avec un jury final portant sur le parcours de formation.

L'entrée en formation

Conditions d'accès

- Etre âgé au moins de 16 ans au 30 juin pour une rentrée en septembre
- Avoir un niveau scolaire minimum de troisième
- Pratiquer un sport collectif en club minimum au niveau départemental et être titulaire d'une licence

Tests de sélection

Ces épreuves sont organisées par le CFA Omnisports aux mois d'avril-mai, et sont composées :

- d'un entretien de motivation
- d'une épreuve écrite
- d'une épreuve physique

Entrée effective dans la formation

- Avoir réussi les tests de sélection du CFA
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou un accord préalable d'embauche avec une entreprise d'accueil (associations sportives, mairies, centres de loisirs, clubs omnisports...)

Nos formations sont habilitées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Ile-de-France



CFA Omnisports Ile-de-France

4 bis avenue Kennedy - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Tél. : 01.39.10.97.97 - Fax : 01.39.10.97.70

E-mail : cfa@cfaomnisports.fr - www.cfaomnisports.fr